

# La poissonnière

## d'Abidjan

N°2

Bulletin d'information de l'atelier des femmes de la CAOPA, Abidjan du 18 au 21 Novembre 2012 réalisé par le REJOPRAO

### Editorial

#### Enrichir le panier de la ménagère !

**M**algré ses richesses naturelles parmi lesquelles les ressources halieutiques, l'Afrique fait souvent face à des urgences alimentaires cycliques. La surexploitation de ses ressources halieutiques à travers des conventions signées par les Etats et la faible intégration entre les pays, déjà exposés aux aléas climatiques conjugués à la marginalisation du rôle des femmes du secteur de la pêche concourent à la résurgence de telles crises.

Cette situation perverse de crises alimentaires affecte d'abord les pêcheurs artisans, mais aussi les femmes, représentant plus de 50% de la population sur le Continent. Le panier de la ménagère est, en effet, fortement impacté par des politiques nationales qui restent extraverties du fait des recettes engendrées par des exportations exponentielles (captures, rejets, farine de poissons) et de la pêche INN. Dans ce cadre "les femmes sont plus vulnérables à la mauvaise qualité des services et à la baisse des prises de poisson", atteste la représentante de la FAO en Côte d'Ivoire. Pire, les communautés d'acteurs de pêche africains ne sont pas toujours entendues ou consultées dans la prise de décisions qui affectent leur avenir.

Nonobstant cette réalité, ayant pour corollaire, le recul croissant d'approvisionnement pour la consommation humaine, les organisations de la société civile africaine, investies dans le secteur, continuent de caresser les espoirs nés de la tenue de la 30ème session du Comité des pêches, à Rome en juillet dernier, pour participer « activement à la concertation technique » sur les futures directives de la Fao en la matière ■

### Travaux de groupe

#### Des discussions fructueuses



**D**ans la poursuite des travaux sur la participation des femmes à l'amélioration de leur rôle dans le secteur de la pêche artisanale et sa contribution à la sécurité alimentaire, en Afrique de l'Ouest, les femmes représentantes de ce secteur ont été divisées en deux groupes de travail. Objectif : formuler des propositions de solutions (techniques, politiques) pour améliorer la contribution de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire. Les réflexions ont porté sur les points suivants :

- L'accès aux ressources (poisson, bois, terrain en zone côtière, etc.)
- L'accès aux marchés (manque de moyen de conservation, hygiène, transport)
- Les conditions de vie et de travail (fumée, éducation enfants, soins médicaux, etc.)
- L'implication des femmes dans les prises de décision

Le premier groupe s'est intéressé aux

deux premiers points : l'accès aux ressources (poisson, bois, terrain en zone côtière) et l'accès aux marchés (manque de moyen de conservation, hygiène, transport) et le second groupe aux deux autres points : les conditions de vie et de travail (fumée, éducation enfants, soins médicaux) et l'implication des femmes dans les prises de décision.

A l'issue de discussions où les femmes ont partagé des expériences dans leurs propres pays, des propositions générales et communes ont été élaborées.

Des thèmes récurrents ont été abordés, tel que le manque d'infrastructures adéquates à tous les stades, sur l'amélioration des conditions de travail et le manque de matériel.

Sur les conditions de vie des femmes, des préoccupations ont été exprimées sur la gestion des foyers familiaux, l'organisation de garderies, l'alphabétisation fonctionnelle, l'éducation des enfants et la médicalisation.

Des mesures de gestion et conserva-

*Lire la suite à la page 2*



Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest

Avec l'appui de :



ICSF



Swedish Society for Nature Conservation

CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Equitables



FENACOPEDI  
Fédération Nationale des Coopératives de Pêche de Côte d'Ivoire



## Suite de la page 1

tion des ressources (repos biologique, zones protégées, ouverture des embouchures, aquaculture, etc.) ont aussi été proposées. Les aspects liés aux migrations et aux transports inter-régions/pays ont également été mis en avant (problèmes de corruption sur les voies de communications et non application des règles de libre circulation de la CEDA).

Un élément fondamental est ressorti des discussions, soit le rapport entre les hommes et les femmes, encore trop dominé par les hommes. Les femmes se retrouvent en effet dans une situation de vulnérabilité (financière et capacitaire) pour pouvoir opérer de manière égalitaire sur les marchés. Il a été suggéré qu'un système de financement adapté soit mis en place pour assister les femmes actrices de la pêche dans leurs activités (crédits, mutuelles, formation à la gestion financière).

Ces propositions sont destinées à être présentées aux gouvernements. Elles vont également être prises en compte par la FAO dans le cadre des 'Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables', et être intégrées dans la réponse consolidée de la société civile (coordonné par ICSF).

Lors des discours de clôture, le Président de la CAOPA s'est engagé à les diffuser auprès des ONG et Organisations internationales. Le représentant du ministère des ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire s'est, pour sa part, engagé à défendre le résultat des travaux de cette rencontre auprès de son gouvernement.

A la veille de la journée mondiale de la pêche, cette rencontre et ces dialogues entre femmes représentantes du secteur de la pêche artisanale dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ont témoigné de l'importance de leur rôle et de la considération qui doit leur être portée ■

## Gestion rationnelle des ressources

# Les acteurs de la pêche artisanale interpellés



Les organisations professionnelles qui s'activent dans le secteur de la pêche artisanale sont invitées à prendre "les mesures idoines" pour la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

"Dans un contexte marqué par la rareté de la ressource, les organisations professionnelles de pêche de la sous-région en général, et nos Etats respectifs en particuliers, doivent prendre les mesures idoines pour la gestion rationnelle des ressources halieutiques dans un contexte d'APE-APP qui traduit le libre-échange et une ouverture des frontières entre le nord et le sud", a lancé la sierra léonaise Mariatu O Kamara, présidente de la Confédération africaine des organisations de pêche artisanale (CAOPA).

Selon elle, la CAOPA, qui est née, il y a seulement deux ans, s'est investie dans la lutte "contre l'exploitation abusive et pour une gestion rationnelle des petits pélagiques" qui constituent une bonne base pour la sécurité alimentaire des populations les plus démunies.

"En choisissant d'organiser cet atelier sur ce thème, la CAOPA met à l'honneur les femmes qui s'activent

dans la transformation mais également dans le mareyage des produits halieutiques. Parce que dans nos pays africains, en particulier ceux membres de la CAOPA, les femmes constituent une partie importante de la main-d'œuvre du secteur de la pêche artisanale", a insisté Mme Kamara.

Elle estime que les femmes jouent un rôle important dans la réduction des pertes post-capture, interviennent dans le mareyage des poissons pêchés, mais "fondamentalement", dans la transformation artisanale de produits halieutiques dont elles détiennent l'exclusivité.

Pour sa part, Sidy Ahmed Abeid, président de la CAOPA, a dit tout l'engagement de son organisation à mettre en œuvre les recommandations issues de cet atelier, avec le concours de ses partenaires afin de les transmettre aux gouvernements des pays respectifs.

Les participantes sont venues du Sénégal, de la Mauritanie, de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Mali, du Bénin, de la Guinée Conakry, du Sierra-Léone, du Togo, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Tunisie, du Ghana, du Congo-Brazzaville, du Gabon et de la Côte d'Ivoire ■

### Production

Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO)

### Rédaction

Assane Dème  
Amadou Seck  
Jedna Deida  
Anaïd Panossian

### Conception & rédaction

Inoussa Maiga

Avec l'appui de :



Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest



ICSF



Swedish Society for Nature Conservation

CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Equitables



FENACOPEDI  
Fédération Africaine des Coopératives de Pêche de Côte d'Ivoire





## Les six doléances des professionnels de la pêche artisanale africaine



Cette année encore les acteurs de la pêche artisanale africaine n'ont pas dérogé à la règle en célébrant comme il se doit la journée mondiale de la pêche ce 21 novembre à Abidjan. A l'issue de la célébration de la journée organisée au palais de la culture d'Abidjan (côte d'ivoire), les organisations professionnelles de la pêche artisanale d'Afrique ont formulé six doléances à l'endroit des gouvernements, des institutions et organisations sous régionales, régionales et multilatérales afin de résorber les nombreux problèmes auxquelles elles font face. Ce sont :

- 1 **Faciliter la libre circulation des produits halieutiques entre les Etats**
- 2 **Réduire et simplifier les formalités de la douane**
- 3 **Créer des infrastructures adéquates**
- 4 **Aménager des sites de débarquement**
- 5 **Financer des femmes transformatrices et micro mareyeuses à des conditions équitables**
- 6 **Impliquer les femmes dans les prises de décisions.**

## Côte d'Ivoire Booster la production halieutique

La Côte d'Ivoire, dont le marché consomme annuellement 300.000 tonnes de poissons sur lesquelles 100.000 tonnes de production nationale et 200.000 tonnes importées, doit adopter une politique visant à booster la production halieutique locale pour mieux répondre aux besoins du marché national. C'est ce qu'a déclaré lundi le président de la Fédération nationale des coopératives de pêche de Côte d'Ivoire (FENACOPECI), Michel Séguy, en marge d'une rencontre des femmes de 16 pays africains sur " la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire".

Cette importante quantité de produits halieutiques importés "coûte au Trésor public une enveloppe annuelle de 175 milliards de francs CFA (soit 341 millions de dollars américains) dans un pays doté d'une façade atlantique, une lagune et plusieurs cours d'eau intérieurs, qui sont autant de sites pouvant accueillir différentes formes de pratique des activités de pêche", estime le président de la FENACOPECI.

Une source gouvernementale interrogée par la PANA confirme ces chiffres et la détermination de l'Etat à aménager le sous-secteur de la pêche artisanale à travers une série de mesures parmi lesquelles le développement de l'aquaculture.

Sur les 100.000 tonnes de produits halieutiques produits en Côte d'Ivoire, 60% proviennent du sous-secteur de la pêche artisanale, dont les femmes représentent 80% des acteurs (à différents niveaux: transformation et vente)", précise Michel Séguy ■

Avec l'appui de :



Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest



ICSF



CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Equitables



FENACOPECI  
Fédération Nationale des Coopératives de Pêche de Côte d'Ivoire



## Les femmes interpellent les Etats



Les femmes africaines membres de la Confédération africaine des organisations de la pêche artisanale (CAOPA) demandent aux gouvernements des pays africains de faciliter la libre circulation des produits halieutiques entre les Etats, de réduire et de simplifier les formalités douanières.

Elles ont formulé cette requête mercredi, à Abidjan (Côte d'Ivoire) à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la pêche célébré.

Le directeur des organisations professionnelles agricoles et du financement au ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Kouassi Joseph, a, au nom du gouvernement de ce pays, présidé la cérémonie officielle de la célébration de la journée mondiale de la pêche.

"Considérant les différentes conventions internationales signées et paraphrasées par nos Etats, prenant en compte la dimension économique, sociale, environnementale et culturelle, nous demandons aux gouvernements ainsi qu'aux institutions, aux organisations sous-régionales, régionales et multilatérales de nous soutenir pour résolution de nos problèmes", a déclaré la toute nouvelle présidente des femmes de la CAOPA, l'ivoirienne Micheline Dion, qui a succédé à son homologue sierra léonaise, Mariatu O Kamara.

Dans leur déclaration, les femmes du sec-

teur de la pêche artisanale ont demandé aux gouvernements africains d'aller vers la création d'infrastructures "adéquates", d'aménager des sites de débarquement, de financer les femmes transformatrices et autres micro-mareyeuses "à des conditions équitables" et de les impliquer dans les prises de décisions.

### Ratifier la convention internationale

"Nous demandons aussi à nos Etats qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la convention internationale sur le transport inter routier, pour améliorer la qualité des produits", a lancé la présidente des femmes de la CAOPA, par ailleurs vice-présidente de la FENACOPECI chargée des femmes.

Remerciant le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour avoir autorisé et facilité la tenue de leurs différentes activités dans ce pays, ces femmes membres des organisations professionnelles de la pêche artisanale en Afrique ont rappelé que la rencontre de Grand Bassam (du 18 au 20), qui a précédé la journée mondiale de la pêche, leur a permis de discuter sur le rôle qu'elles doivent jouer pour améliorer leur contribution à la sécurité alimentaire, des Directives internationales pour garantir une pêche durable, un processus par le Fonds des nations unies pour la nourriture et l'agriculture (FAO).

"Pour les Directives internationales pour une pêche artisanale durable, nous recommandons à nos Etats de participer activement à la concertation technique prévue en février 2013 au siège de la FAO, à Rome (Italie), de prévoir dans la déclaration officielle les professionnels du secteur de la pêche artisanale", a dit Micheline Dion.

Les femmes de la CAOPA ont également demandé au Comité des pêches (COFI), un organe subsidiaire du Conseil de la FAO, a été établi par la Conférence de la FAO à sa treizième session en 1965, d'"établir des modalités spéciales qui permettent la participation des organisations de la société civile dans cette consultation technique", ont-elles insisté par la voix de leur présidente.

"Nous demandons à nos Etats de se préparer pour la finalisation de ce document prévu en 2014, afin de s'assurer de la prise en compte réelle des spécificités de la pêche artisanale", a déclaré Mme Dion. En outre, elle a exhorté ses sœurs africaines à former "un bloc solidaire" derrière les pêcheurs pour essayer de booster la pêche artisanale, afin que leur secteur soit bien vu et bien pris en compte et que les femmes transformatrices et micro-mareyeuses soient appuyées dans l'exercice de leur métier.

"L'exercice du métier de la transformation des produits halieutiques est une activité noble, par conséquent, il nous faut travailler à faire de la pêche artisanale un métier qui nourrit son homme..., sa femme", a encore lancé la présidente de la CAOPA.

Le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Congo, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo sont représentés par une soixantaine de femmes à la réunion de Grand Bassam sur la pêche artisanale ■

Avec l'appui de :



Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest



ICSF



CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Équitables



FENACOPECI  
Fédération Nationale des Coopératives  
de Pêche de Côte d'Ivoire

